

# SYNTHÈSE DU BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC













### LE PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION

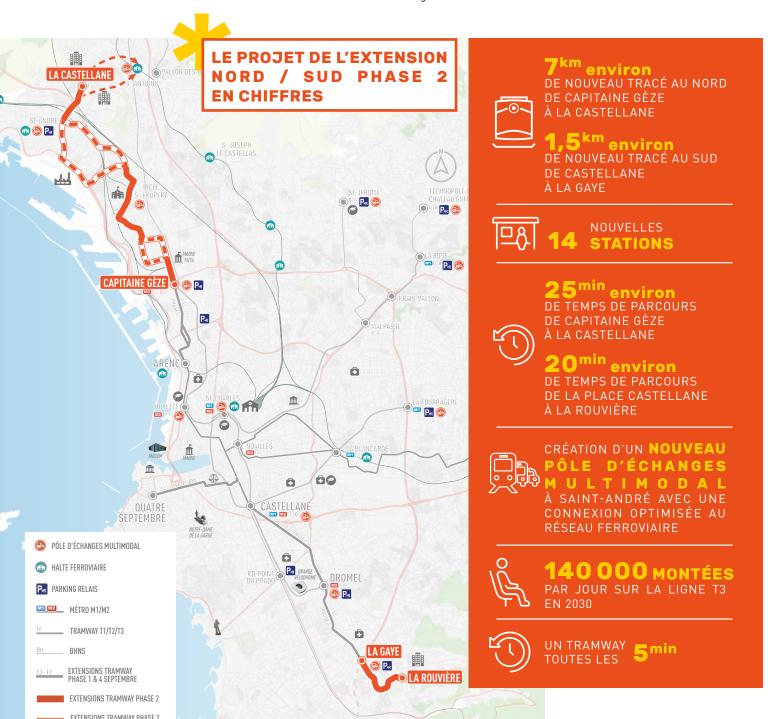
L'extension du tramway au nord et au sud de Marseille s'inscrit dans le Plan de Mobilité 2020-2030, délibéré en décembre 2021, et représente l'un des projets prioritaires du volet Mobilité du Plan « Marseille en grand ».

Dans la continuité de la 1ère phase de l'extension de la ligne T3, actuellement en travaux, la 2ème phase vise à poursuivre l'extension du réseau de tramway dans la logique d'un grand axe structurant nord-sud:

- Au nord, elle reliera le pôle d'échanges Capitaine Gèze à La Castellane via le lycée Saint-Exupéry
- Au sud, elle reliera la Gaye à La Rouvière

#### La ligne de tramway T3:

- répondra aux besoins de mobilités de quartiers densément peuplés de Marseille
- / permettra une desserte efficace des équipements et des zones d'activités économiques et commerciales
- désenclavera et accompagnera les opérations de requalification urbaine des quartiers prioritaires inscrits au «Nouveau programme national de renouvellement urbain» (NPNRU) en desservant notamment La Cabucelle, Campagne-Lévêque, Consolat-Mirabeau et La Castellane/ La Bricarde
- développera l'intermodalité en offrant notamment une connexion avec le réseau ferroviaire au niveau du futur pôle d'échanges multimodal de Saint-André.



## LA PARTICIPATION À LA CONCERTATION

La concertation préalable a été organisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence du 1er décembre 2022 au 16 janvier 2023.

#### Menée en amont dans l'élaboration du projet, la concertation visait à :

/ présenter le projet au public ;

/ échanger avec la population sur l'opportunité, les objectifs et grands principes du projet;

/ affiner le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes du public, dans le cadre des études à venir.

(\*) Commision nationale du débat public

#### Une concertation réglementaire, deux garants:

La concertation s'est déroulée sous l'égide de deux garants de la CNDP\*.

Neutres et indépendants, ils ont veillé à la bonne information du public et au respect de la participation.

À l'issue de leur mission, les garants ont remis et rendu public leur bilan.



1120 contributions recueillies via les registres et réunions



**220** avis sur l'ensemble de l'opération ou l'extension nord

900 avis sur l'extension sud



Variantes de tracé

41 % 2 %

Dessertes complémentaires

DES THÉMATIQUES QUI ONT MOBILISÉ





Opportunité du projet 44 %



56 %



% des observations portant sur l'extension nord

% des observations portant sur l'extension sud

### Les élus ont approuvé le bilan de la concertation établi par la Métropole Aix-Marseille-Provence lors du conseil métropolitain du 29 juin 2023

Ce bilan précise les modalités de mise en œuvre de la concertation, fait la synthèse des échanges et contributions du public, présente les enseignements de la concertation ainsi que la réponse de la Métropole Aix-Marseille-Provence aux demandes de précisions et recommandations des garants.



Circulation

20 % 68 %

Stationnement

18 %

Et des avis exprimés sur les stations, le dispositif de concertation, les modes actifs, l'environnement, l'intermodalité, le développement des quartiers, le niveau de service (horaires, tarification), le calendrier, le foncier, les travaux...





## ORIENTATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE À L'ISSUE DE LA CONCERTATION

La Métropole Aix-Marseille-Provence, maître d'ouvrage de l'opération, remercie les participants à la concertation.

Après analyse des enseignements de la concertation, la Métropole Aix-Marseille-Provence décide de poursuivre la mise en œuvre de la deuxième phase des extensions nord et sud de la ligne de tramway T3

La Castellane TRACÉ DE L'EXTENSION NORD RETENU À L'ISSUE DE LA CONCERTATION Deux secteurs avec alternatives Lycée Saint-Exupéry de tracé ont été présentés et soumis à la concertation, qui L'EXTENSION SUD ATTENDUE a permis d'éclairer le choix du **POUR LES UNS, QUI SOULÈVE** tracé définitif DES INQUIÉTUDES POUR LES **AUTRES** Les élus ont approuvé lors Capitain Gèze du conseil métropolitain du Si le besoin d'offrir une desserte 29 juin 2023 le tracé définitif de en transport performante pour l'opération empruntant pour les quartiers périphériques l'extension nord: Arenc Le Silo de Marseille est partagé par une majorité des participants. •le boulevard de la de nombreux habitants des Méditerranée depuis la rue quartiers sud émettent de Lyon des réserves, inquiets des Noailles a Blancarde •puis le chemin du Ruisseau répercussions du projet sur la Mirabeau, le chemin du circulation et le stationnement, Place de Rome Littoral et l'avenue André avec l'arrêt du Boulevard Roussin pour rejoindre La T3 Castellane 4-Septembre Urbain Sud. Castellane. La Métropole Aix-Marseille-Provence a pris en compte les préoccupations des riverains Ste Marguerite quant à l'éventuelle mise à sens unique du chemin de la Colline Saint-Joseph. Elle s'engage à examiner la faisabilité d'insérer le tramway tout en maintenant La Gave le double sens routier. 2 km

Les avis soulignent également les exigences du public :

- •le tramway comme alternative à la voiture
- •stationnement en parking-relais
- •création d'itinéraires pour vélos, continus et sécurisés
- amélioration des circulations piétonnes dans ces secteurs
- •aménagements paysagers, préservation des arbres
- •souhait d'une réalisation rapide de l'opération

#### LES PROCHAINES ÉTAPES

- À l'issue du concours pour la maîtrise d'œuvre mené en 2023, le prestataire désigné assurera la conception et le suivi des travaux de l'opération. Les études préliminaires et d'avant-projet viseront à affiner le projet et apporter des réponses aux interrogations soulevées dans le cadre de la concertation.
- La Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage :
  - à porter une attention particulière à la qualité environnementale du projet, des itinéraires cyclables et de l'accessibilité piétonne.
  - à lancer plusieurs études complémentaires : faisabilité des extensions ultérieures au nord jusqu'au PEM Saint-Antoine et au sud sur le boulevard du Redon, programmation du PEM Saint-André, opportunité et faisabilité de la création de parking-relais dans le secteur sud, en particulier sur le boulevard du Redon.

#### **POURSUITE DE LA CONCERTATION**

En 2024, la Métropole Aix-Marseille-Provence va poursuivre la concertation pour enrichir la conception du projet avec notamment :

- des réunions d'échanges régulières avec les partenaires de l'opération;
- des rencontres avec les acteurs locaux et les riverains des extensions :
- des réunions d'information du public :
- des échanges avec les milieux économiques.

À l'issue des études d'avant-projet, une enquête publique sera organisée pour informer à nouveau le public sur l'opération et recueillir ses appréciations. Ces nouveaux rendez-vous offriront la possibilité à chacun de s'informer, de questionner et de contribuer à la construction de ce projet ambitieux.



#### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

À PARTIR DE 2022 2023 2026 2026-2029 2029







**CONCOURS** 





**CONCESSIONNAIRES** DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ENQUÊTE PUBLIQUE TRAVAUX PRÉALABLES



**TRAVAUX** 



**ESSAIS PUIS** MISE EN SERVICE

### 🗕 D'INFOS SUR L'OPÉRATION



### **ICI** nous vous informons :

www.marseillechange.fr/extension-tramway-t3-2eme-phase/

Pour toute information complémentaire, contactez-nous : tramwayT3phase2@ampmetropole.fr